

AGROGENERATION

19 boulevard Malesherbes
75008 Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Le 30 juin 2025

FIDAG

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

45, rue La Fayette
75009 PARIS

BDO Paris

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

43-47, Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS

AGROGENERATION

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société AGROGENERATION,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de la société Agrogénération S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Nous vous rappelons qu'une impossibilité de certifier identique avait été formulée sur les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Fondement de l'impossibilité de certifier

Incertitudes multiples

Ainsi qu'il est exposé dans la note 3.1 paragraphe « Invasion militaire de l'Ukraine et risques de continuité d'exploitation » de l'annexe, une invasion militaire de l'Ukraine par la Russie a débuté le 24 février 2022. Dans ce contexte, les auditeurs des filiales ukrainiennes n'ont pas été en mesure de mettre en œuvre les procédures d'audit nécessaires pour émettre une opinion sur les comptes de ces sociétés. L'accès aux sites et aux pièces justificatives est matériellement impossible ou trop risqué car les activités du groupe sont principalement situées en zone de conflit (Kharkiv).

De ce fait, nous n'avons pas pu obtenir l'ensemble des éléments probants nécessaires à la réalisation des procédures d'audit nous permettant de fonder une opinion sur les comptes. Dans ce contexte, la quasi-totalité du bilan et du compte de résultat n'ayant pu être justifié, nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels au 31 décembre 2024.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 3.1 paragraphe « Invasion militaire de l'Ukraine et risques de continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier » et dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Fait à Paris, le 30 juin 2025

Les commissaires aux comptes

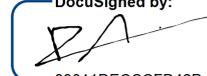
FIDAG

Signé par :

84931CC990864C7...

Carole Hong TRAN

BDO Paris

DocuSigned by:

83011DECCCFD42D...

Anne-Catherine FARLAY



Comptes sociaux annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2024



BILAN	3
COMPTE DE RESULTAT	4
REGLES ET METHODES COMPTABLES	5
1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	5
1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles	5
1.2. Immobilisations financières	6
1.3. Valeurs mobilières de placement	6
1.4. Créances et dettes	6
1.5. Opérations en devises	6
1.6. Provisions pour risques et charges	7
2. CHANGEMENTS DE METHODE	7
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	7
3.1. Principaux évènements survenus au cours de l'exercice	7
3.2. Risques géopolitiques en Ukraine	11
3.3. Informations prévisionnelles	15
Financement du fonds de roulement pour la saison à venir	15
3.4. Changement de nom d'une société détenue	16
COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	16
4. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	16
4.1. Immobilisations	16
4.2. Amortissements et dépréciations	17
5. PROVISIONS	17
6. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	18
6.1. Créances	18
6.2. Dettes	18
7. PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR	18
8. CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR	19
9. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	19
10. ECARTS DE CONVERSION	19
11. CAPITAL SOCIAL	19
12. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET	20
13. RESULTAT EXCEPTIONNEL	21
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	22
14. ENGAGEMENTS FINANCIERS	22
Engagements reçus	22
15. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	22
16. EFFECTIF MOYEN	22
17. ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES	22
18. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	23



Bilan

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024			31 décembre 2023		Variation
	Brut	Amort.prov	Net	Net		
Actifs non courants	3 614	(3)	3 611	17 617	(14 006)	
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	
Immobilisations corporelles	3	(3)	-	-	-	
Immobilisations financières	3 611	-	3 611	17 617	(14 006)	
Actifs courants	19 363	-	19 363	25 837	(6 473)	
Avances et acomptes versés	1	-	1	2 782	(2 781)	
Clients et autres créances	19 358	-	19 358	22 648	(3 290)	
Charges constatées d'avance	4	-	4	6	(2)	
Tresorerie et équivalents de trésorerie	1	-	1	401	(400)	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	
Ecart de conversion actif	-	-	-	-	-	
Total actif	22 978	(3)	22 974	43 454	(20 479)	
Capitaux propres	21 793	-	21 793	34 904	(13 111)	
Capital social	11 079	-	11 079	11 079	0	
Prime d'émission	225 042	-	225 042	225 042	(0)	
Report à nouveau	(201 985)	-	(201 985)	(202 891)	906	
Résultat de l'exercice	(12 343)	-	(12 343)	905	(13 248)	
Provisions réglementées	-	-	-	769	(769)	
Autres fonds propres	-	-	-	-	-	
Provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-	
Emprunts et dettes	351	-	351	6 983	(6 632)	
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-	-	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-	6 223	(6 223)	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217	-	217	421	(204)	
Dettes fiscales et sociales	134	-	134	339	(205)	
Autres dettes	-	-	-	-	-	
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	-	
Ecart de conversion passif	830	-	830	1565	(735)	
Total passif	22 975	-	22 974	43 454	(20 477)	



Compte de résultat

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation
	Total	Total	
Ventes de marchandises	2 764	398	2 366
Production vendue biens	0	-	-
Production vendue services	0	-	-
Chiffre d'affaires Net	2 764	398	2 366
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge	-	-	-
Autres Produits	235	135	100
Total des produits d'exploitation	2 999	533	2 466
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	2 709	392	2 317
Variation de stock (marchandises)	-	-	-
Autres achats et charges externes	173	184	(11)
Impôts, taxes et versements assimilés	1	1	0
Salaires et traitements	33	12	21
Charges sociales	12	3	9
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	-
Dotations provisions sur actif circulant	-	-	-
Autres charges	29	0	29
Résultat d'exploitation	42	(59)	101
Total des produits financiers	142 690	969	141 721
Total des charges financières	7	5	2
Résultat courant avant impôt	142 726	905	141 821
Total des produits exceptionnels	770	-	770
Total des charges exceptionnelles	155 839	-	155 839
Résultat exceptionnel	(155 069)	-	(155 069)
Impôt sur les bénéfices	-	-	-
Résultat net	(12 343)	905	(13 248)



Règles et méthodes comptables

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 présente un total de 22 975 k€. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de 12 343 k€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont présentés en milliers d'euros.

1. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016
Les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 1 à 5 ans
Matériel et outillage industriels	3 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	8 ans

1.2. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. Une dépréciation doit être comptabilisée lorsque la valeur actuelle des actifs financiers devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les valeurs d'inventaires des titres de participation correspondent aux valeurs d'utilité déterminées à partir des différents critères : capitaux propres, estimation de la rentabilité future ainsi qu'à partir des motifs d'appréciation sur lesquels reposait la transaction d'origine.

Au 31 décembre 2024, la société ne détient pas d'actions propres.

1.3. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.4. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.



Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est applicable depuis le 1er janvier 2017, date depuis laquelle il est appliqué par la société. En application de ce règlement, les différences de change, positives et négatives, réalisées sur les opérations courantes de la société ne sont plus comptabilisées en résultat financier comme en 2016, mais en résultat opérationnel.

1.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été estimées à partir d'une évaluation du risque connue à la date d'arrêté des comptes.

2. Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3. Informations complémentaires

3.1. Principaux événements survenus au cours de l'exercice

(a) Invasion militaire de l'Ukraine et risques de continuité d'exploitation

Le 24 février 2022, la Russie a lancé une invasion militaire de l'Ukraine, à la suite de laquelle des événements militaires actifs ont commencé dans un certain nombre de régions, principalement à l'est et au sud de l'Ukraine. À la date de publication de ces états financiers, la guerre se poursuit, causant des dommages supplémentaires à l'ensemble de l'économie de l'Ukraine et à ses différentes industries, y compris l'agriculture.

L'invasion russe de l'Ukraine continue d'avoir des conséquences profondes sur le secteur agricole du pays. L'agriculture était auparavant un pilier essentiel de l'économie ukrainienne, contribuant à hauteur de 10 % au PIB, employant 14 % de la main-d'œuvre et représentant 41 % des exportations totales. Cependant, le secteur a subi de graves perturbations.

En 2022, la superficie totale des terres cultivées a diminué de 20 % par rapport à 2021, et 15 % du capital agricole a été endommagé entre février et mai. La production de céréales et d'oléagineux a diminué de 30 % pour atteindre 73 millions de tonnes. L'augmentation du coût des intrants, en particulier des engrais et du diesel, a encore réduit les revenus agricoles. Le blocus initial des ports de la mer Noire a provoqué une forte baisse des exportations agricoles, bien que d'autres routes commerciales aient ensuite permis d'améliorer les exportations, même si elles sont restées en dessous des niveaux d'avant l'invasion. Entre janvier et juin 2022, les prix à la production du blé et du maïs ont baissé de 45 %, alors même que les prix mondiaux augmentaient de 15 %. Le lancement de l'initiative céréalière de la mer Noire en juillet 2022 a facilité les exportations, mais les coûts logistiques élevés ont continué à exercer une pression à la baisse sur les prix à la production.

Les conditions météorologiques favorables de 2023 ont favorisé une reprise de la production de céréales et d'oléagineux, qui a atteint 79 millions de tonnes, même si elle reste bien inférieure au niveau de 2021 (105 millions de tonnes). La destruction du barrage de Kakhovka en juin 2023 a aggravé la situation des secteurs de l'aquaculture et de la pêche, triplant l'ampleur des dégâts. Après la fin de l'initiative céréalière de la mer Noire en



août 2023, l'Ukraine a établi son propre corridor maritime temporaire, améliorant considérablement la logistique des exportations et réduisant l'écart entre les prix nationaux et mondiaux, ce qui a entraîné une hausse des prix agricoles en 2024.

Néanmoins, des conditions météorologiques défavorables et des sécheresses en 2024 ont eu un impact négatif sur les rendements, en particulier dans l'est de l'Ukraine, où se trouvent tous les actifs de production d'AgroGeneration. Le conflit étant toujours en cours et environ 21 % des terres agricoles de l'Ukraine étant hors du contrôle du gouvernement, la production agricole reste nettement inférieure aux niveaux d'avant-guerre.

Selon la dernière évaluation des dommages et des besoins (RDNA4), publiée en février 2025 par le gouvernement ukrainien, le Groupe de la Banque mondiale, la Commission européenne et les Nations unies, près de trois ans après le début de l'invasion, les dommages totaux subis par le secteur agricole ukrainien atteignaient 11,2 milliards de dollars au 31 décembre 2024, avec des pertes s'élevant à 72,7 milliards de dollars. Les dommages causés aux machines et aux équipements représentent la plus grande part des dommages totaux (58 %), suivis par la destruction des installations de stockage (17 %) et le vol d'intrants et de produits (17 %). Les dommages les plus élevés ont été enregistrés dans les régions de Luhansk, Zaporizhzhya, Kherson et Kharkiv, qui représentent à elles seules 77 % du total des dommages directs.

Ukraine. Agriculture. Montant des pertes directes dans le secteur (au 31 décembre 2024)

	Md USD	Détails
Machines et équipements	6,5	181 000 unités de machines agricoles ont été endommagées ou détruites (tracteurs, semoirs, herses, etc.)
Produits agricoles finis	2,0	plus de 4 millions de tonnes de céréales et d'oléagineux
Capacités de stockage	1,9	plus de 11 millions de tonnes de capacité de stockage simultanée ont été entièrement détruites
Autres pertes	0,8	
Total estimé des pertes directes	11,2	

Source : Évaluation des dommages et des besoins (The Rapid Damage and Needs Assessment (RDNA4)). Rapport de février 2025

Les pertes totales dans le secteur agricole ukrainien s'élèvent à 72,7 milliards de dollars et englobent différents facteurs. Il s'agit notamment de la perte de revenus agricoles due à la réduction ou à l'arrêt de la production, de la baisse des prix à la production due aux perturbations de la logistique d'exportation, de l'augmentation des coûts de production due à la hausse des prix des engrais et du carburant, des dépenses liées à la remise en culture des terres à la suite des opérations de déminage, de la suspension des activités de pêche et du coût de l'enlèvement des débris des installations de stockage agricole endommagées.

La perte la plus importante, qui représente 51 % du total, est due à la baisse de la production annuelle des cultures. Le deuxième impact le plus important, représentant 34 % des pertes, est dû à la baisse des prix à la production pour les cultures destinées à l'exportation telles que le blé, l'orge, le maïs et les oléagineux. Parmi les autres pertes importantes figurent l'augmentation du coût des intrants (6 %), la réduction de la production animale (5 %), la baisse des rendements des cultures pérennes (2 %) et, pour 1 %, la remise en culture des terres, les pertes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture et les dépenses liées à l'enlèvement des débris. Les régions les plus touchées en termes de pertes sont Kherson, Zaporizhzhia, Kharkiv et Donetsk.



L'évaluation de l'impact de la contamination des terres agricoles par des engins explosifs et de la destruction de la couche arable par des explosions et des activités de déminage reste un défi complexe. Au 31 décembre 2024, les terres agricoles de l'Ukraine sont fortement contaminées en raison de la guerre en cours, avec environ 138 503 km² de terres et 14 000 km² d'eau menacés par les restes explosifs de guerre (REG) et les mines terrestres - l'une des plus grandes ampleurs de contamination depuis la Seconde Guerre mondiale. Le déminage est devenu un défi majeur pour les agriculteurs ukrainiens, car les terres non sécurisées entravent la production agricole. La Banque mondiale estime que le déminage essentiel des terres agricoles nécessitera environ 1,1 milliard de dollars. En l'absence d'un suivi et d'un déminage adéquat, ces terres ne peuvent être cultivées en toute sécurité, ce qui constitue un obstacle important à la reprise du secteur agricole ukrainien.

Compte tenu de l'ampleur des dommages et des pertes subis par les producteurs agricoles en Ukraine, les besoins totaux en matière de reconstruction et de redressement pour la prochaine décennie sont estimés à 55,5 milliards de dollars à la date des présents états financiers. Le redressement du secteur a déjà commencé, avec des besoins estimés à 873 millions de dollars, couverts par des fonds publics et le soutien de donateurs entre 2022 et 2024.

AgroGeneration, dont les actifs de production sont situés près des lignes de front des activités militaires, a continué à subir l'impact de l'invasion russe au cours de l'année 2024. Cette période a vu une augmentation significative des attaques russes sur les infrastructures énergétiques, portuaires et civiles de l'Ukraine par rapport à 2023. Si le Groupe a réussi à éviter des dommages directs à ses actifs au cours de la période considérée, il a été confronté à des défis persistants et à une efficacité opérationnelle réduite dans tous les processus opérationnels en raison des fréquentes coupures de courant et des alertes aux raids aériens - qui ont parfois duré jusqu'à 11 heures par jour - en particulier dans la région de Kharkiv, où se trouvent tous les actifs opérationnels du Groupe.

Malgré les difficultés persistantes, en 2024, la Société a tout mis en œuvre pour assurer le bon fonctionnement de toutes ses exploitations et pour maintenir la continuité des activités du Groupe, à savoir :

- Au cours de la période de référence précédant la publication de ces états financiers annuels, la Société a mené toutes les activités agronomiques nécessaires pour les campagnes agricoles de 2024 et 2025. La campagne de semis de printemps s'est achevée entre mars et mai 2024, tandis que la campagne de récolte s'est terminée fin septembre 2024. En octobre 2024, le Groupe avait également finalisé sa campagne de semis de blé d'hiver. La campagne agricole 2024 a présenté des défis exceptionnels en raison d'une sécheresse persistante et de faibles précipitations à tous les stades du développement des cultures. De graves déficits d'humidité du sol sont apparus dès le printemps 2024, sans possibilité de reconstitution en raison de l'absence de pluies productives. En conséquence, la récolte a commencé au cours de la troisième semaine de juin, soit 2 à 3 semaines plus tôt que le calendrier agronomique optimal, ce qui a raccourci la période de croissance et empêché les cultures d'atteindre leur plein potentiel en termes de rendement et de qualité. En conséquence, la production pour 2024 s'est élevée à environ 62 000 tonnes, soit en baisse de 14 % par rapport à la récolte de 2023 (72 000 tonnes), ce qui est nettement inférieur aux attentes initiales. La sécheresse persistante dans la région de Kharkiv, où sont situés les actifs fonciers du Groupe, a également eu un impact sur les semis de blé d'hiver pour la saison 2025. Seuls 8 700 hectares ont été ensemencés en blé d'hiver, contre 14 400 hectares pour la saison 2024. Les surfaces non ensemencées seront affectées à l'ensemencement d'autres cultures au printemps 2025.



- Au 31 décembre 2024, le Groupe a achevé avec succès les ventes de sa récolte 2023 et de sa récolte 2024. Le fonctionnement stable du corridor maritime ukrainien, établi fin 2023 après la résiliation de l'accord sur les céréales avec la Russie en juillet 2023, a permis au Groupe d'accroître les volumes d'exportation et de bénéficier de la hausse des prix des récoltes.
- En 2024, la Société n'a pas obtenu de financement bancaire externe. Toutefois, grâce à un accord de financement commercial à court terme de 0,7 million de dollars conclu avec un fournisseur de produits chimiques et négocié au début de 2024, ainsi qu'à des décisions stratégiques de gestion visant à adapter les activités commerciales aux conditions de guerre, la Société a réussi à couvrir toutes les dépenses opérationnelles, y compris l'exécution des campagnes d'ensemencement et de récolte de 2024. À la date de publication de ces états financiers, seul un nombre limité de banques et de partenaires commerciaux en Ukraine envisageaient de fournir un financement externe aux entreprises opérant dans les régions proches de la zone de combat, y compris la région de Kharkiv.
- En 2024, le Groupe est resté engagé à soutenir ses employés, leurs familles et les défenseurs de l'Ukraine. En raison de la situation très instable en matière de sécurité, avec de fréquents tirs de missiles et d'artillerie sur les principaux bureaux du Groupe dans les régions de Kharkiv et de Kyiv, le personnel clé et les cadres supérieurs ont continué à travailler à distance.

La direction a préparé des prévisions financières actualisées, y compris des prévisions de flux de trésorerie, pour les douze mois à compter de la date d'approbation de ces états financiers, en tenant compte des scénarios les plus probables et les plus défavorables possibles pour les impacts commerciaux actuels de la guerre. Les prévisions ont été établies sur la base des hypothèses clés suivantes :

- l'évolution de la guerre et l'invasion militaire de l'Ukraine permettront d'utiliser les installations de production existantes du Groupe ;
- la capacité de mener des campagnes de récolte et de semis sur les exploitations agricoles actuellement gérées par le Groupe (environ 30 000 hectares) ;
- tous les actifs du Groupe disponibles à la date d'élaboration des prévisions sont sûrs et en bon état ;
- les itinéraires logistiques existants continueront d'être disponibles ;
- les capacités de stockage de tiers continueront d'être disponibles ;
- le Groupe sera en mesure de se procurer des niveaux suffisants d'intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires, carburant et autres intrants pour la culture des céréales) pour les campagnes agricoles 2025 et 2026 ;
- le Groupe a attiré des financements externes supplémentaires auprès de la banque ukrainienne Ukreximbank au premier semestre 2025 pour financer les activités opérationnelles du Groupe.

Ces prévisions indiquent que, compte tenu des difficultés raisonnablement possibles, le Groupe dispose de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités dans son périmètre (environ 30 000 hectares) dans un avenir prévisible. La direction reconnaît que le développement futur des activités militaires et leur durée représentent la seule source d'incertitude qui peut jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation et, par conséquent, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de vendre ses actifs et de s'acquitter



de ses dettes dans le cours normal de ses activités. La recouvrabilité des actifs du Groupe, ainsi que les opérations futures du Groupe, peuvent être significativement affectées par l'environnement macroéconomique actuel et futur. L'ampleur de l'impact du développement des activités militaires sur l'activité du Groupe n'est pas connue, mais il pourrait être significatif, car la guerre se poursuit à la date de cette publication. Malgré la seule incertitude significative liée à la guerre en Ukraine, la direction continue de prendre des mesures pour minimiser son impact sur le Groupe et, par conséquent, considère qu'il est approprié d'appliquer l'hypothèse de continuité d'exploitation au moment de la préparation de ces états financiers.

(b) Exportation de cultures agricoles

Le groupe a exécuté plusieurs contrats d'exportation de récoltes par l'intermédiaire d'AgroGeneration S.A. tout au long de l'année de référence 2024.

(c) Cessions de titres de participation

Au cours de la période de référence, AgroGeneration a continué à optimiser sa structure juridique. En avril 2024, les deux entités chypriotes restantes, Harmelia Investment Ltd et Marrimore Holdings Ltd, ont été retirées de la structure du Groupe par le biais d'une vente à un tiers, suite à l'achèvement de l'assainissement de leur bilan plus tôt en 2024. De plus, en octobre 2024, la société a cédé 100 % des actions de Tornado Agroholding à sa filiale ukrainienne, AgroGeneration Ukraine LLC, qui a été renommée AC Agronova Ukraine LLC en décembre 2024.

Filiales et participations	Quote-part du capital détenue en %	Valeur brute des titres détenus
MARRIMORE	100	7 666
HARMELIA	100	148 161
AGROK HOLDING TORNADO	100	1
TOTAL		155 829

(d) Changement de contrôle d'AgroGeneration

Le 30 octobre 2024, NOVAAGRO Ukraine LLC (« NOVAAGRO »), un Groupe agro-industriel ukrainien qui opère dans plusieurs domaines : production et exportation d'huile de tournesol et de farine de blé, aviculture, transport et stockage de céréales et d'oléagineux, a réalisé l'acquisition hors marché auprès de Konkur Investments Limited (« Konkur »). NOVAAGRO a acquis un total de 126 084 106 actions, représentant 56,90% du capital social et des droits de vote d'AgroGeneration, à un prix de 0,036 USD par action (soit 0,033 € par action, sur la base du taux de change du jour).

3.2. Risques géopolitiques en Ukraine

Le Groupe mène la plupart de ses activités en Ukraine. Malgré son statut d'économie de marché, l'économie ukrainienne continue à présenter certaines caractéristiques d'une économie en transition. Parmi elles, on peut citer le faible niveau de liquidité sur les marchés des capitaux, un niveau d'inflation relativement élevé et certains déséquilibres des finances publiques et du commerce international.

Jusqu'en février 2020, l'économie ukrainienne était dans un état macroéconomique robuste grâce à la mise en œuvre réussie d'un programme des réformes, avec une dette publique et inflation en baisse, et des prévisions de croissance positives. Mais l'épidémie du Covid-19 et les mesures de confinement ont entraîné une récession



économique avec des effets négatifs visibles qui ont été observés vers la fin de 2020. L'économie ukrainienne a renoué avec la croissance en 2021, surmontant les implications négatives des restrictions liées au Covid-19. Cependant, depuis février 2022, l'Ukraine est confrontée à un autre fort ralentissement économique et géopolitique suite à l'invasion russe de l'Ukraine lancée le 24 février 2022 avec des impacts qui ne peuvent être évalués avec précision à l'heure actuelle car la guerre se poursuit en Ukraine.

En février 2022, la Russie a lancé une invasion militaire de l'Ukraine, qui a conduit à une guerre à grande échelle dans tout le pays. L'attaque militaire en cours a entraîné, et continue d'entraîner, un nombre important de victimes, le déplacement de la population, l'endommagement des infrastructures et la perturbation de l'activité économique en Ukraine. Au 31 décembre 2024, plus de 6,7 millions de réfugiés ukrainiens avaient été recensés dans le monde, dont environ 6,2 millions en Europe. Jusqu'à 4,6 millions de personnes étaient toujours déplacées à l'intérieur de l'Ukraine à la date du présent rapport. En outre, la pauvreté a augmenté de manière significative. L'Académie nationale des sciences d'Ukraine a indiqué que les taux de pauvreté, mesurés par le seuil de pauvreté minimum de subsistance, ont été multipliés par 1,7 entre 2021 et 2023, passant de 20,6 % à 35,5 %. Selon les Nations unies, environ 15 % de la population, soit près de 5 millions de personnes, seraient en situation d'insécurité alimentaire en janvier 2025.

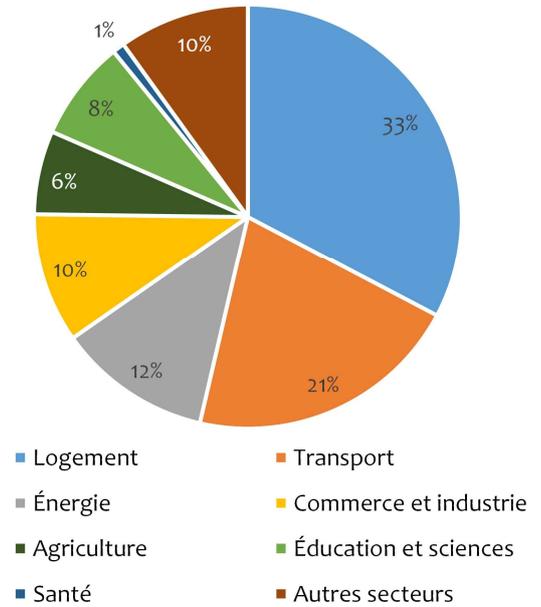
Selon la dernière évaluation des dommages et des besoins (RDNA4), publiée en février 2025 par le gouvernement ukrainien, le Groupe de la Banque mondiale, la Commission européenne et les Nations unies, près de trois ans après l'invasion russe de février 2022, les dommages directs subis par l'Ukraine s'élevaient à près de 176 milliards de dollars au 31 décembre 2024. Les dommages restent fortement concentrés dans les secteurs du logement, de l'énergie, des industries extractives, des transports, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, avec une augmentation notable dans le secteur de l'énergie en raison des niveaux de destruction accrus en 2024, malgré les efforts de redressement en cours. Au total, les pertes économiques, qui comprennent les perturbations des flux économiques et de la production, ainsi que les coûts supplémentaires tels que l'enlèvement des débris, sont estimées à plus de 589 milliards de dollars.



Ukraine. Montant des pertes directes résultant de l'invasion russe et des besoins de relèvement, Md USD

	Pertes directes	Besoins de relèvement et de reconstruction
Logement	57,6	83,7
Transport	36,7	77,5
Énergie	20,5	67,8
Commerce et industrie	17,5	64,4
Agriculture	11,2	55,5
Éducation et sciences	13,4	32,9
Santé	1,6	19,4
Approvisionnement en eau et assainissement	4,6	11,3
Irrigation et ressources en eau	0,7	10,9
Culture et tourisme	4,1	10,5
Services municipaux	2,9	6,9
Télécommunications, numérique et médias	2,2	5,9
Environnement et sylviculture	1,7	2,8
Intervention d'urgence et protection civile	0,4	2,4
Finances et banques	0,0	2,1
Justice et administration publique	0,4	0,9
Protection sociale et moyens de subsistance	0,4	38,9
Gestion des risques d'explosion	-	29,8
Total	176,1	523,6

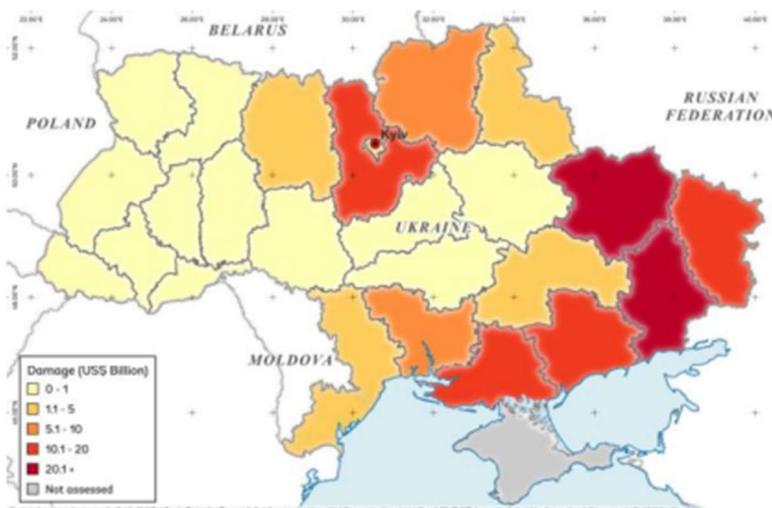
Ukraine. Répartition des pertes directes, par secteur, en %



Source : Évaluation des dommages et des besoins (The Rapid Damage and Needs Assessment (RDNA4)). Rapport de février 2025

Les conséquences pour l'Ukraine restent considérables. Le rapport RDNA4 estime que les dommages directs aux bâtiments et aux infrastructures s'élèvent à environ 176 milliards de dollars. Les secteurs les plus touchés sont le

Ukraine. Étendue des dégâts, par région (au 31 décembre 2024)



Source : Évaluation des dommages et des besoins (RDNA4)

logement (plus de 58 milliards de dollars, soit 33 % du total des dommages), les transports (plus de 36 milliards de dollars, soit 21 %), l'énergie et les industries extractives (plus de 20 milliards de dollars, soit 12 %), ainsi que le commerce et l'industrie (plus de 17 milliards de dollars, soit 10 %). Dans le secteur de l'énergie, on observe une augmentation significative de la destruction d'actifs, notamment des infrastructures de production, de transmission et de distribution d'électricité, en particulier tout au long de l'année 2024.



Les dégâts les plus importants, dans tous les secteurs, ont été enregistrés dans les régions de Donetsk, Kharkiv, Luhansk, Zaporizhzhya, Kherson et Kyiv. Le montant total des dommages dans ces régions s'élève à plus de 127 milliards de dollars, ce qui représente 72 % de l'ensemble des dommages.

Au 31 décembre 2024, les besoins estimés en matière de relèvement et de reconstruction pour la prochaine décennie s'élèvent à près de 524 milliards de dollars, soit environ 2,8 fois le PIB nominal de l'Ukraine prévu pour 2024. Ce chiffre englobe les besoins des secteurs public et privé. Le cas échéant, les besoins totaux excluent ceux déjà couverts par le budget de l'État ukrainien ou par le soutien de partenaires internationaux. Huit secteurs ont déclaré plus de 13 milliards de dollars de besoins déjà satisfaits, ce qui inclut les contributions de sources publiques et privées.

L'invasion russe a provoqué d'importantes perturbations économiques, des pertes d'emplois et une faible confiance des investisseurs, autant d'éléments qui ont eu un impact sur les financements publics et privés en Ukraine. Malgré une contraction de 28,8 % du produit intérieur brut (PIB) en 2022, l'économie ukrainienne a fait preuve de résilience, affichant une croissance de 5,5 % en 2023, grâce à une récolte abondante et à l'élimination progressive des blocages logistiques. La réouverture du corridor de la mer Noire à la fin de 2023 a encore soutenu la reprise économique en améliorant l'utilisation des capacités dans les secteurs des métaux et de l'exploitation minière et en réduisant l'écart de production. La croissance économique est restée à 5 % au premier semestre 2024. Toutefois, l'intensification des attaques contre les infrastructures énergétiques en mai 2024 a entraîné des pénuries d'énergie et perturbé les activités économiques au cours du second semestre. Grâce aux efforts rapides du gouvernement pour réparer les infrastructures énergétiques et augmenter les importations d'électricité, l'Ukraine a réussi à éviter une contraction économique, bien que la croissance du PIB ait ralenti à 2 % par rapport à l'année précédente au troisième trimestre 2024. La croissance du PIB en exercice est maintenant estimée à 3,5 %. En 2024, l'Ukraine était confrontée à des besoins de financement budgétaire de 57,5 milliards de dollars pour couvrir son déficit budgétaire et les remboursements de sa dette. Les dépenses de défense continuant de générer le déficit budgétaire, les prêts concessionnels extérieurs restent le principal moyen de répondre à ces besoins, y compris 41,7 milliards de dollars de dons et de prêts concessionnels de la part des partenaires internationaux en 2024. Les partenaires internationaux ont fourni à l'Ukraine environ 12,6 milliards de dollars sous forme de dons (7 % du PIB estimé) et près de 29,1 milliards de dollars sous forme de prêts (15 % du PIB estimé). Le reste du financement, équivalent à 15,8 milliards de dollars (8 % du PIB estimé), a été assuré par des emprunts nationaux en monnaie locale et en devises étrangères. Au total, selon le ministère des Finances de l'Ukraine, depuis le début de la guerre en Ukraine en février 2022, les partenaires internationaux ont apporté 115,2 milliards de dollars d'aide budgétaire à l'Ukraine.

De nouvelles pressions inflationnistes ont entraîné un nouveau cycle de resserrement de la politique monétaire à la fin de 2024. Tout au long de l'année 2023, la politique monétaire est restée restrictive, ce qui a contribué à stabiliser le marché des changes et à maîtriser l'inflation. L'inflation a diminué, passant de 26,6% en glissement annuel en décembre 2022 à 3,2 % en glissement annuel en avril 2024, sous l'effet d'une forte production alimentaire nationale et du maintien de tarifs énergétiques fixes. Cela a permis à la Banque nationale d'Ukraine (BNU) d'abaisser progressivement le taux d'intérêt directeur et d'assouplir le contrôle des changes. En septembre 2024, le Conseil de la BNU a présenté de nouvelles orientations de politique monétaire, remettant en place un ciblage flexible de l'inflation, mais avec un calendrier plus long qu'avant février 2022. La BNU vise désormais à atteindre un objectif d'inflation de 5 % dans un délai de trois ans, contre 9 à 18 mois auparavant. Cependant, la dépréciation de la monnaie, l'augmentation des tarifs de l'énergie et la hausse des prix des produits alimentaires - en raison d'une récolte plus faible et de l'augmentation des salaires due aux pénuries de main-



d'œuvre - ont entraîné une hausse de l'inflation au cours de la dernière partie de l'année. À la fin de l'année 2024, les prix à la consommation avaient augmenté de 12 % en glissement annuel. En réponse à ces pressions inflationnistes croissantes, la BNU a augmenté le taux d'intérêt directeur à 13,5 % en décembre 2024.

Dans le scénario de référence, qui suppose que les activités militaires se poursuivront tout au long de l'année 2025, la croissance économique devrait ralentir à 2 % d'une année sur l'autre. Ce ralentissement est dû à la réduction de l'écart de production, qui limite le potentiel d'accélération rapide de la croissance, et à la prolongation du conflit, qui intensifie les pénuries de main-d'œuvre, d'énergie et d'autres intrants. Par conséquent, les facteurs de croissance autres que le commerce de détail axé sur la consommation et la demande financée par le gouvernement devraient être limités. À partir de 2026, la croissance économique de l'Ukraine devrait remonter à 7 %, dans l'hypothèse d'une transition vers une économie de paix d'ici la fin de 2025. Cette transition devrait faire passer les dépenses de la consommation aux investissements dans la reconstruction et l'amélioration de la capacité de production. Du côté de l'offre, ce changement devrait profiter aux secteurs de l'industrie manufacturière et de la construction, une croissance modérée étant attendue dans l'agriculture.

Dans l'ensemble, le rythme de la reprise de l'économie ukrainienne et sa faisabilité sont toutefois soumis à un degré élevé d'incertitude lié à la durée et à l'intensité de la guerre, qui est toujours en cours. La poursuite de la croissance économique du pays dépend de la résolution de l'invasion russe de l'Ukraine, du maintien de la stabilité de l'infrastructure énergétique du pays (qui a de nouveau été considérablement affectée par les attaques de missiles russes en 2024), de la poursuite de l'amélioration de la situation des exportations de produits ukrainiens, de la croissance de la demande des consommateurs due à l'amélioration des revenus de la population ukrainienne, du maintien du soutien financier international et du succès du gouvernement ukrainien dans la mise en œuvre de nouvelles réformes et d'une stratégie de redressement (y compris la coopération avec les fonds internationaux) après la fin de l'invasion.

Les effets connus et estimables des événements susmentionnés sur la situation financière et la performance du Groupe au cours de la période de référence ont été pris en compte dans la préparation des présents états financiers annuels. Toutes les filiales agricoles du Groupe sont situées dans la région de Kharkiv en Ukraine, où il existe un risque élevé d'escalade du conflit militaire, qui est en cours depuis février 2022.

La direction de la Société surveille les évolutions actuelles de son environnement et adopte les actions qui conviennent pour en minimiser les effets négatifs dans la mesure du possible. L'évolution défavorable des conditions politiques, macroéconomiques et/ou du commerce international serait de nature à pénaliser la situation financière et les résultats du Groupe d'une manière qui ne peut pas encore être déterminée.

3.3 Informations prévisionnelles

Financement des fonds de roulement pour la saison à venir

Depuis la fin de l'année 2024, les besoins en fonds de roulement du Groupe ont été couverts par le soutien financier de son nouveau propriétaire principal, Novaagro Ukraine LLC, et de ses entités affiliées. Ce soutien est fourni par le biais d'accords d'assistance financière et de contrats de prépaiement avec les sociétés ukrainiennes du Groupe pour la future récolte de 2025.

Fin mars 2025, le Groupe a initié une collaboration avec la banque d'État ukrainienne Ukreximbank, qui lui a accordé une ligne de crédit de financement des fonds de roulement de type "revolver" d'environ 7,8 millions



d'euros valable jusqu'en mars 2028, sous réserve de révision annuelle. Cette ligne est débloquée en plusieurs versements entre trois sociétés de production du Groupe. Cette ligne de crédit est garantie par l'État ukrainien sur une base de portefeuille, avec un taux de garantie étatique individuel de 80 % de la ligne de crédit. Ce financement est soutenu par l'actionnaire principal d'AgroGeneration, le Groupe Novaagro.

3.4 Changement de nom d'une société détenue

AGROGENERATION UKRAINE LTD a été renommée AC AGRONOVA Ukraine LTD en décembre 2024.

3.5 Evènements post-clôture

Aucun événement notable postérieur à la date de clôture n'est intervenu de nature à remettre en cause les comptes arrêtés.

Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

4. Immobilisations et amortissements

4.1. Immobilisations

(en milliers d'euros)	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations			Diminutions		Valeur brute immob. à fin d'exercice	Réév. lég. val. origine à fin d'exercice
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS			
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, logiciels	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres installations, agencements, aménagements	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3	-	-	-	-	-	3	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	3	-	-	-	-	-	3	-
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	159 440	-	-	-	-	155 829	3 611	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés (actions propres)	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	159 440	-	-	-	-	155 829	3 611	-
Total général	159 443	-	-	-	-	155 829	3 614	-



4.2. Amortissements et dépréciations

(en milliers d'euros)	Situations et mouvements de l'exercice				Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments		Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
			sortis	reprises					
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, logiciels	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements constructions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres installations, agencements, aménagements	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3	-	-	3	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	3	-	-	3	-	-	-	-	-
Titres de participation	141 823	-	141 823	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés (actions propres)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	141 823	-	141 823	-	-	-	-	-	-
Total général	141 826	-	141 823	3	-	-	-	-	-

5. Provisions

(en milliers d'euros)	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires	769	-	769	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Total provisions réglementées	769	-	769	-
Pour litiges	-	-	-	-
Pour pertes de change	-	-	-	-
Autres provisions	-	-	-	-
Total provisions pour risques et charges	-	-	-	-
Sur actions propres	-	-	-	-
Sur titres	141 823	-	141 823	0
Sur stocks et en-cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	-	-	-	-
Total dépréciations	141 823	-	141 823	0
Total général	142 592	-	142 592	0
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation	-	-	-	-
- financières	-	-	141 823	-
- exceptionnelles	-	-	-	-



6. Etat des échéances des créances et des dettes

6.1. Créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres créances clients	6 286	6 286	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	-	-	-
- T.V.A	38	38	-
- Divers	-	-	-
Débiteurs divers	13 036	13 036	-
Charges constatées d'avance	4	4	-
Total général	19 362	19 362	-

6.2. Dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	A un an au plus	A plus de 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits et découverts	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	217	217	-	-
Personnel et comptes rattachés	5	5	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8	8	-	-
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	122	122	-	-
- T.V.A	-	-	-	-
- Obligations cautionnées	-	-	-	-
- Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Total général	351	351	-	-

7. Produits et avoirs à recevoir

(en milliers d'euros)

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	-
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	6 286
Autres créances	13 073
Total	19 359



8. Charges à payer et avoirs à établir

(en milliers d'euros)

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts et dettes financières diverses	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	213
Dettes fiscales et sociales	134
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-
Autres dettes	-
Total	347

9. Charges et produits constatés d'avance

(en milliers d'euros)

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	4	-
Charges / Produits financiers	-	-
Charges / Produits exceptionnels	-	-
Total	4	-

10. Ecart de conversion

(en milliers d'euros)	ACTIF	Différence compensée par couverture de change		PASSIF
	Montant	Provision pour perte de change	Provision pour perte de change	Montant
Sur immobilisations financières	-	-	-	-
Sur créances	-	-	-	830
Sur dettes d'exploitation	-	-	-	-
Total	-	-	-	830

11. Capital social

(en euros)

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	221 586 387	0,05
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	-	-
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice	-	-
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	221 586 387	0,05



Tableau de variation des capitaux propres

(en euros)

Libellé	Montant début exercice	Résultat N-1	Résultat N	Divers	Montant fin exercice
Capital	11 079 319	0	0	0	11 079 319
Prime d'émission	225 041 746	0	0	0	225 041 746
Report à nouveau débiteur	-202 890 610	905 490	0	0	-201 985 120
Résultat de l'exercice	905 490	-905 490	12 342 590	0	12 342 590
Amortissements dérogatoires	769 322	0	0	-769 322	0
Total capitaux propres	34 905 267	-	12 342 590	- 769 322	46 478 535

12. Ventilation du chiffre d'affaires net

(en milliers d'euros)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	2 764
Ventes de produits finis	-
Prestations de services	-
Total	2 764

(en milliers d'euros)

Répartition par marché géographique	Montant
France	-
Etranger	2 764
Total	2 764



13. Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 20 600 euros, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 20 600 euros,
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.

14. Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)

Résultat exceptionnel	Montant
Produits exceptionnels	
Reprise amortissements dérogatoires sur frais d'acquisition de titres cédés	769
Cessions de TP Harmelia/Marrimore	1
Charges exceptionnelles	
VNC des éléments d'actifs cédés	155 828
Amendes et pénalités	11
Total	(155 069)



Engagements financiers et autres informations

15. Engagements financiers

Engagements reçus

En 2024, la société n'a pas obtenu de financement bancaire externe. Grâce à un financement commercial à court terme de 0,7 million USD négocié début 2024 avec l'un des fournisseurs de produits chimiques et à des mesures de gestion judicieuses visant à adapter les activités commerciales aux réalités de la guerre, la direction de la société a été en mesure de couvrir toutes les dépenses opérationnelles, y compris l'exécution des campagnes d'ensemencement et de récolte de 2024.

(en milliers d'euros)

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	-
Autres engagements reçus :	-
Total	-

16. Rémunérations des dirigeants

Mentionner les rémunérations des dirigeants reviendrait à révéler la rémunération d'une seule personne.

17. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	-	-
Agents de maîtrise et techniciens	-	-
Employés	1	-
Ouvriers	-	-
Total	1	-

18. Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Le montant total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2024 n'est pas significatif.



19. Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Ecart de réévaluation	Primes	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
Renseignements détaillés concernant les filiales & participations												
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)												
MARRIMORE												-
HARMELIA												-
AC AGRONOVA Ukraine LTD	10,422	192	-	(24,415)	100.00	3,611	3,611	-			(5,065)	
AGROK HOLDING TORNADO												
TOTAL				(24,415)		3,611	3,611	2,167				

Paris, le 28 avril 2025